

07

PROMOUVOIR L'ESS AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS



Les États sont souvent démunis face aux défis liés à la résorption du chômage, aux nouvelles formes de pauvreté et à la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi il est nécessaire d'imaginer d'autres formes d'emploi que dans les secteurs public et privé. Le tiers secteur pénètre alors le monde de la production, comme dans les pays scandinaves où l'ESS contribue à 20% du PIB. Avec la troisième révolution industrielle, l'apparition des circuits courts et des biens collectifs, l'ESS émerge comme un secteur porteur au Nord comme au Sud.

3ÈME COMPOSANTE À CÔTÉ DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ ET DU SECTEUR PUBLIC

Ce constat confirme une double nécessité : promouvoir une croissance inclusive qui profite au plus grand nombre et une économie qui soit au plus près des préoccupations des populations, en privilégiant un système solidaire. Ajouté au fait que l'ESS propose une « autre façon de faire de l'économie », la multiplicité des formes qu'elle revêt est une force. Elle regroupe à la fois des associations, des coopératives, des mutuelles, etc. et des entreprises sociales et solidaires relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires et le commerce équitable.

L'ESS COMME « SAS » ENTRE L'ÉCONOMIE FORMELLE ET INFORMELLE DANS LES PSEM

Compte tenu de son potentiel d'emploi au Sud, l'IPEMED a réalisé en 2013 une étude composée de trois monographies de l'ESS (Maroc, Algérie, Tunisie). Il apparaît que ce secteur pourrait « siphonner » une partie de l'économie informelle. En considérant qu'elle soit règlementée de manière simple et souple, l'ESS pourrait attirer une partie de ces travailleurs en leur offrant les avantages de l'économie formelle (chômage, retraite, etc.) tout en leur proposant un cadre plus souple que le secteur privé.

D'autres recommandations ont été également proposées en faveur :

- de la structuration d'une filière intégrée afin de mutualiser les moyens et les risques ;
- d'une économie circulaire basée sur la proximité des rapports et la réciprocité de la demande ;
- de la constitution de l'entrepreneuriat social et de l'ESS en tant que leviers en faveur d'un modèle de développement équilibré à l'échelle des territoires.

P. da Costa, N. El Mekkaoui, P. Lorec, 2013



DES CADRES JURIDIQUES CLAIRS ET SIMPLES

La mise en place d'un écosystème institutionnel, légal et financier est essentielle pour consolider l'émergence du secteur et faciliter son essor, notamment auprès des jeunes prisonniers de l'économie informelle. Dans son rapport, l'IPEMED avait préconisé de travailler sur l'harmonisation des cadres légaux. Plusieurs pays de la région - particulièrement au Nord- adoptent des lois globales pour favoriser la visibilité du secteur et doter les structures sociales et coopératives de moyens adéquats pour agir. Au Sud, seul le Maroc a pour projet d'adopter une loi donnant un nouvel élan à ce secteur qui mérite d'être davantage structuré pour permettre le passage d'une ESS par les statuts à l'ESS par la finalité.

NAISSANCE DE LA MÉDITERRANÉE DE L'ESS

En mai 2013, s'est tenue à Tunis la 1^{ère} Conférence euro-méditerranéenne de l'ESS (MedESS), qui a regroupé les principaux représentants du secteur et a posé les bases d'un écosystème régional favorable aux entreprises



G. Andrek, R. Egal, 2013

sociales et solidaires. L'Association MedESS a ensuite été créée pour fédérer les actions en faveur de l'émergence d'un secteur trans-méditerranéen. En novembre 2015, l'AP-MedESS a activement contribué à la 5^{ème} édition des Assises marocaines de l'ESS en démontrant tout l'intérêt d'une coopération euro-méditerranéenne renforcée dans ce secteur.

« Si plusieurs pays méditerranéens ont en 2011 réclamé davantage de liberté et de justice sociale, l'économie n'est pas encore suffisamment inclusive même si des transformations structurelles ont été observées au Maghreb ou en Égypte. La construction méditerranéenne avance lentement et nécessite une vision basée sur une économie plus solidaire et plus inclusive ; l'ESS peut largement y contribuer. C'est la conviction de l'IPMED dont les efforts ont contribué à renforcer l'idée que les relations avec les PSEM doivent être revues à la lumière d'un nouveau paradigme : le partenariat et le partage de la valeur ajoutée. »

Gérard Andrek
Administrateur honoraire de la MACIF
Membre bienfaiteur



Construire la Méditerranée
« L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? »
novembre 2013

EXPERTS ASSOCIÉS



Touhami Abdelkhalek



Malika Ahmed Zaïd



Zied Ouelhazi

CHIFFRES CLÉS

1 FORUM MEDESS



4 ÉVÉNEMENTS MOBILISANT PRÈS DE 600 ACTEURS



1 AUDITION AUPRÈS DU CESE MAROCAIN